

Projet de construction de l'autoroute 85 entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! par le ministère des Transports

Dossier : 6211-06-113

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 23 septembre au 7 novembre 2008

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de construction de l'autoroute 85 entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! par le ministère des Transports* a pris fin le 7 novembre 2008. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 septembre 2008 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 23 septembre au 7 novembre 2008, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) propose la construction d'une autoroute entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le tracé de l'autoroute projetée, d'une longueur de 40,1 km, suivrait généralement l'axe actuel de la route 185. Les objectifs de ce projet sont d'améliorer la sécurité routière et la fluidité de la circulation ainsi que de franchir une autre étape vers la finalisation de la route transcanadienne entre Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick. Trois échangeurs complets seraient prévus aux intersections de la route de la Station à Saint-Antonin, au chemin Leclerc à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et à la route 291 à Saint-Honoré-de-Témiscouata. Deux demi-échangeurs seraient également prévus dans cette dernière localité, soit à l'intersection de la rue Principale Nord et de la rue Principale Sud. Un passage inférieur serait aménagé dans le secteur du chemin de la Savane à Saint-Louis-du-Ha! Ha! pour permettre aux véhicules routiers et agricoles de traverser d'une desserte à l'autre afin de faciliter l'accès aux résidences et aux commerces. Des ponts seraient aussi construits pour permettre le franchissement du ruisseau Castonguay et de la rivière Bleue. Selon le MTQ, le projet serait réalisé de façon progressive, tronçon par tronçon, et s'échelonnerait sur quelques années. Les coûts sont estimés à 480 millions de dollars.

(Extrait du communiqué émis le 23 septembre 2008)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE.

Le projet

- La voie de desserte et la largeur de son emprise ;
- les distances qui sépareraient la voie de desserte de l'autoroute en divers endroits ;
- le tracé projeté de l'autoroute et son empiètement sur des terrains privés ;
- la configuration de l'échangeur à Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! ;
- le moment où il serait possible de soumissionner sur le projet et la description des prochaines étapes ;
- la date prévue pour le début éventuel des travaux ;
- l'empiètement de l'autoroute sur un domaine privé où se pratique la pisciculture.

Les répercussions

- La diminution potentielle de la qualité de l'eau du lac Tremblay qui prend sa charge dans l'emprise du tracé proposé ;
- l'augmentation du niveau sonore ambiant affectant certaines résidences.

Les autres préoccupations

- La procédure d'acquisition des résidences et des terrains par le ministère des Transports ;
- les frais d'évaluation des résidences et des terrains concernés ;
- l'aménagement d'une traverse d'animaux ;
- la compensation des dommages causés à l'exploitation d'un lot à bois.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Édifice municipal de Saint-Louis-du Ha ! Ha !	95, rue Saint-Charles Saint-Louis-du-Ha ! Ha !
Bibliothèque municipale de Saint-Hubert	8, rue Saint-Rosaire Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Édifice municipal de Saint-Honoré	99, rue Principale Saint-Honoré-de-Témiscouata
Caisse populaire Desjardins de Saint-Antonin	1, rue Jean Saint-Antonin
La communauté des Malécites de Viger	112, rue de la Grève Cacouna

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
1 ^{er} octobre 2008		Info-Dimanche
4 octobre 2008	Le Soleil	
4 octobre 2008	La Presse	
8 octobre 2008		Le Saint-Laurent-Portage

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
23 septembre 2008 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Médias écrits et électroniques de la région du Bas-Saint-Laurent	152	Site du BAPE
22 octobre 2008 Rappel de la tenue de la séance d'information	Médias écrits et électroniques du Bas-Saint-Laurent	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	Le mercredi 22 octobre 2008 à 19 h 30
Lieu	Centre Réjean-Malenfant 305, rue Principale, Saint-Antonin
BAPE : Animation	Ugo Demetriade et Louise Bourdages, conseillers en communication
Accueil et prise de notes	Ugo Demetriade, conseiller en communication
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Aucun représentant
Promoteur	M. Victor Bérubé, chef du Service des inventaires et du plan, ministère des Transports M. Simon Lavoie, gérant de projet, ministère des Transports M ^{me} Jacqueline Roy, chargée de projet, Consortium SNC-Lavalin-Roche
Assistance	113 personnes
Durée	2 h 15

Les relations de presse

Tout au long du mandat, le responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique couvrant le territoire concerné afin de relayer l'information à la population. Ces échanges avaient pour objectif de préciser le rôle du BAPE, le but et le déroulement de la séance d'information ainsi que l'étape à laquelle se trouvait le projet.

Les médias suivants étaient présents lors de la séance d'information :

- La radio de Radio-Canada, Rimouski ;
- TVA Rivière-du-Loup ;
- TQS Rivière-du-Loup.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long du mandat. Mentionnons que deux stations de radio (CIEL-FM Rivière-du-Loup et CFVD-FM Dégelis) ont fait état de la mise à la disposition du public de l'étude d'impact et ont annoncé la tenue de la séance d'information. Les autres interventions des médias (CJBR Rimouski et CIEL-FM Rivière-du-Loup) consistaient en des reportages sur la séance d'information. On y présentait les grandes lignes du projet en faisant brièvement mention des répercussions possibles.

La participation des autochtones

À la lecture du dossier, nous avons constaté que la communauté de la Première Nation Malécite de Viger était concernée par les activités du projet puisque le tracé projeté de l'autoroute passerait sur le territoire de la réserve de Whitworth. Le BAPE a alors consulté le Secrétariat aux affaires autochtones de même que la chargée de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs afin de convenir avec eux de l'importance de rendre disponible dans cette communauté l'information complète que nous rendions publique. Un centre de consultation a donc été ouvert dans les locaux de la communauté des Malécites de Viger.

Québec, le 17 novembre 2008

Ugo Demetriade, conseiller en communication chargé du dossier

En collaboration avec Louise Bourdages, conseillère en communication